

échanges



Bulletin de l'Association Départementale pour l'Accueil des Gens du Voyage (ADAGV 79) N°22 - Janvier 2018

Editorial, le mot du président

2018 !

A vous toutes et tous,
Elu/es et responsables des
services, Sympathisant/es et
adhérent/es,

Le président et les membres du
conseil d'administration
d'ADAGV79 vous présentent
leurs meilleurs vœux
**pour une année 2018 porteuse de
progrès, de partage et d'entente !**

ADAGV79 sur le Web



<http://adagv79.fr/>

Et pour 2018 nos vœux accompagneront en priorité le nouveau schéma départemental : le dernier avait été validé pour la période 2009-2014. Depuis, il était entré dans une phase de révision qui, il faut le dire, a été peu porteuse de dynamiques observables sur le terrain. Aussi, comme cette année le schéma départemental pour les Gens du Voyage devrait être validé par la Préfecture, nous soutenons les projets qui y sont inscrits et souhaitons que très vite, les premières réalisations soient lancées.

Nous profitons de ces lignes pour remercier les collectivités et les autres structures ou particuliers qui par leur soutien financier permettent à ADAGV de poursuivre son travail associatif de terrain.

Et, évidemment, c'est avec enthousiasme que notre association accueillera les bénévoles prêts à soutenir nos actions.

Le président, Guy HAAS

Sommaire du numéro 22



**Une première pour le département !
Des terrains familiaux
à St Varent
Lire en page 5**

- P 1 Edito et Vœux
- P2 Vivre ensemble : interventions en milieu scolaire
- P3 et 4 Festisol 2017: Film et débat proposés par ADAGV 79
Accompagnement scolaire solidaire
- P5 et 6 Terrains familiaux à St Varent & Schéma départemental
Nous contacter
- P7 Nouveau décret : Commission départementale GV
Le coin lectures
- P8 Octobre 2017 : Ça Romano Swing à Melle !

Vivre ensemble : Interventions en milieu scolaire

L'ADAGV79 à la rencontre des lycéens professionnels des Grippeaux à Parthenay

Par Ruth Rousseau

C'est sur l'initiative de l'équipe enseignante du lycée professionnel Les Grippeaux à Parthenay que l'Adagv 79 a été sollicitée pour une intervention dans ses locaux le 11 avril 2017.

« Tous différents ...tous égaux »

Pour cette journée organisée avec minutie depuis des mois par une équipe d'enseignants secondée par des lycéens le thème du « Tous différents ...tous égaux » avait été choisi ; l'objectif était de susciter une réflexion sur des diversités majeures rencontrées dans notre société parmi les individus, diversités qui entraînent fréquemment des incompréhensions et des rejets réciproques.

La fréquentation de chaque atelier (au total 6) par les lycéens avait donc pour objectif de fournir des éléments de réflexion qui à la suite d'échanges permettraient alors d'accéder à une meilleure connaissance de modes de vie différents et de vivre une tolérance plus large face à ceux-ci .



Un échange documenté constructif

Au cours de cette journée, Françoise Gillet-Morisson, Guy Haas et Ruth Rousseau ont accueilli six classes pour une durée de 45 minutes chacune .

Une première approche était établie par le biais du « vécu » de chaque élève dans sa relation plus ou moins distante avec des gens du voyage : ces premiers jets étaient écrits sur une feuille de papier, transcrits au tableau puis débattus en groupe classe.

S'il est apparu que la majorité des opinions concernant les gens du voyage était plutôt négative, une partie non négligeable des avis émis était pourtant positive : les qualificatifs « sympathiques », « gentils », ont été exprimés à plusieurs reprises .

L'impression dominante demeure cependant être une réelle méconnaissance du mode de vie des gens du voyage : (polygamie, pauvreté ou au contraire richesse , SDF , sans papier , hors- la loi...) méconnaissance liée à l'absence de relations régulières avec eux . Quelques lycéens issus de la famille des gens du voyage fréquentent cet établissement ; s'ils ne mettent pas en avant leurs origines, ils ne les cachent pas à l'occasion et semblent ne pas les renier mais en être fiers.

Dans la seconde partie de notre intervention, des extraits du documentaire « Les chemins des limites » ont été projetés. Ces extraits abordaient l'historique du carnet anthropométrique, le rappel des camps d'internement des tziganes (Les Alliers à Angoulême et Montreuil-Bellay dans les Deux-Sèvres) et les différents types d'habitat actuels des gens du voyage .

Les échanges amorcés avec ces élèves en formation professionnelle ont certes été brefs mais peut-être ont-ils été le départ d'une réflexion suivie d'un changement de comportement à l'occasion d'une nouvelle rencontre avec des personnes de la grande famille des voyageurs !

Vous souhaitez qu'ADAGV 79 intervienne dans votre établissement ? Contactez-nous !

Tél : 06 81 96 48 96

Courriel : contact@adagv79

Par Michel Tempéreau

Depuis 2005, chaque année, ou presque, l'ADAGV 79, en Bocage, dans le cadre du travail avec un collectif d'Associations de solidarité, en vue de la Semaine de Solidarité Internationale, a animé la présentation d'un film concernant la vie des gens du voyage.

Cette année, le Festival des Solidarités succédait à la SSI, et l'ADAGV y présentait le lundi 4/12/17, dans une salle du Fauteuil Rouge, *Le chemin des limites*, devant une quarantaine de spectateurs dont 17 voyageurs.



Film sorti en juin 2014 et réalisé par Jérôme Couroucé pour la Dihal [Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement] par la direction de la communication du ministère du Logement et de l'Egalité des territoires. Le film a été commandé par la DIHAL dans le cadre de la réforme de la Commission consultative des gens du voyage.

Ce film donne la parole aux personnes dites « Gens du voyage », catégorie administrative créée en 1969. Il revient sur l'histoire du carnet anthropométrique institué en 1912 pour les familles nomades (devenu livret de circulation en 1969 et enfin supprimé en 2015), sur la mémoire de l'internement des camps de déportation, sur les stigmates qu'ils ont laissés après la guerre, et remet en perspective la vie de ces

familles dans la France d'aujourd'hui. Ce film est l'occasion de constater ici et là le manque de places de stationnement temporaire qui peut se résoudre parfois avec de la bonne volonté, mais aussi le manque d'habitat proposé aux familles du voyage qui tentent de se sédentariser.

Le tournage, la réalisation, le montage du film sont dus à **Jérôme Couroucé** : Nous aurions apprécié avoir un débat animé par lui, mais cela n'a pas été possible.

Néanmoins un échange intéressant a eu lieu entre quelques gadgé, quelques voyageurs et Michel Tempéreau de l'ADAGV.

C'est la dénomination « gens du voyage » qui a inspiré la 1^{ère} question. Pour Michel Tempéreau il s'agit d'une catégorie administrative créée en 1969, avec la loi nouvelle alors, remplaçant la loi de 1912 qui avait utilisé la dénomination « Nomades ». Les noms « Gitans », « Manouches » ...qui se réfèrent à l'histoire sont trop souvent teintés de racisme, selon Charlotte.

Mais les questions ont surtout abordé le stationnement des caravanes, cela a rendu nécessaire le rappel de la loi de 2000 qui oblige les Communes de plus de 5000 habitants à construire une aire d'accueil, où les familles doivent s'acquitter d'une location de la place et bien sûr de leur consommation d'eau et d'électricité. Le stationnement est en principe limité à 3 mois au maximum, mais le règlement intérieur prévoit habituellement des prolongations pour faciliter la scolarisation des enfants. Dans notre département cette loi de 2000 est appliquée, contrairement à d'autres départements. Cependant les places manquent et cela est dû à la non application d'autres textes législatifs par nos élus, tout comme dans d'autres départements.

Il a été remarqué, dans le film, tout un quartier de petites maisons (avec des caravanes) à faire rêver les voyageurs de chez nous, les parcelles sont, dans cette séquence du film, désignées, à tort, comme des « terrains familiaux ». En fait, il s'agit d'une belle réalisation due à une loi générale sur l'habitat social en France, en locatif, et prévoyant une adaptation aux gens du voyage, le bâti est alors entouré d'un petit terrain où on peut installer la caravane servant de chambre, tandis que ce bâti de 30 à 40 m² comporte une salle de séjour, une cuisine et des sanitaires ; la famille signe une convention de location, paye un loyer et peut recevoir une allocation de la CAF.

Les « terrains familiaux » sont tout autre chose, ils ont été instaurés par une circulaire spécifique aux gens du voyage, datée du 17 décembre 2003 : il s'agit d'un terrain où stationner la caravane, mais le bâti s'y réduit à un bloc sanitaire, le tout soumis à location mais ne donnant pas droit à une allocation de la CAF. Récemment un texte rend le mitage possible en zone non constructible, mais cela ouvre des possibilités qui ne sont bien souvent qu'apparentes car l'éloignement des réseaux des fluides font que les coûts de réalisation sont exorbitants. Cela fait qu'il reste déconseillé d'acheter un terrain non constructible avec l'idée d'y installer sa caravane.

Comment se fait-il que ces lois sur les terrains familiaux et l'habitat social adapté aux gens du voyage demeurent inappliquées en Deux-Sèvres ? Dans le film il est dit que pour que les lois ne restent pas improductives, il faut que la Commune dispose de terrains et ait la volonté politique de la réalisation. Maintenant nous avons enfin en D-S une 1ère réalisation : il s'agit de 2 terrains familiaux à Saint-Varent et c'est grâce à la volonté de la Communauté de Communes du Thouarsais alors qu'il y a 5 ans le Maire de Saint-Varent avait placardé un arrêté d'expulsion à l'égard des familles concernées, contre lequel il a fallu la détermination de l'ADAGV et des amis locaux¹.

Le débat a pris fin après l'évocation de l'aide aux devoirs pratiquée sur l'aire d'accueil de Bressuire², depuis plusieurs années, par plusieurs institutrices à la retraite bénévoles dont deux sont membres de l'ADAGV. Un enfant qui n'avait pas eu l'occasion de prendre la parole a donné très spontanément son avis : « c'est très bien ! ».

1 lire Echanges de janvier 2017 et en page 5 de ce numéro

2 A lire ci-dessous



E
C
O
L
E

AIRE D'ACCUEIL DE BRESSUIRE

**Cheyenne, Djovany, Nahom et Djackson :
une histoire d'accompagnement scolaire solidaire**

Par Danièle Bonneau



Depuis plusieurs années, à l'initiative de la Ville de Bressuire, un accompagnement scolaire est mis en place sur l'aire d'accueil des gens du voyage de la commune. Trois soirs par semaine, l'une des trois intervenantes, Lucille, Nicole et Danièle, se rend sur le terrain pour effectuer 1h30 d'aide aux leçons.

Cette année, ce sont 4 enfants qui bénéficient chaque semaine d'un temps personnalisé et individuel : Cheyenne (CM1), Djovany (CM1), Nahom (CE2) et Djackson (CE1). Ce moment de soutien leur permet de progresser et les aide dans leur scolarité. Les intervenantes sont des enseignantes à la retraite, adhérentes de l'ADAGV.

Le soutien est proposé aux enfants du primaire et il se déroule toujours dans le local technique de l'aire d'accueil, afin d'être dans un lieu neutre pour les enfants. De plus, des livres, des dictionnaires et du matériel sont ainsi à disposition sur place.



L'existence de cet accompagnement depuis plusieurs années permet une relation de confiance, tissée entre la communauté des gens du voyage, les intervenantes et les services de l'Agglomération du Bocage Bressuirais (Agglo2B) qui possède cet espace.

Récemment, la société Vago, à laquelle l'Agglo2B a confié la gestion quotidienne de l'aire d'accueil, a souhaité des précisions sur le statut des intervenantes, et la possibilité pour elles d'utiliser le local. Le soutien des élus de l'agglomération, interpellés par les intervenantes, a permis de clarifier la situation très rapidement.

L'aide aux leçons va se poursuivre pour le reste de l'année scolaire jusqu'en juin 2018, avant une interruption estivale. De beaux moments de partage sont ainsi encore à venir.

Et c'est avec le sourire que nous annonçons que depuis la rentrée les enfants de l'aire d'Aiffres bénéficient aussi du soutien scolaire de Fabienne.



Saint – Varent : Création de deux terrains familiaux



Une première pour le département !

Par Christian Lenne

[Dans notre numéro d'échanges de janvier 2017, nous consacrons un article au projet de ces deux terrains : L'ADAGV 79 avait accompagné toute cette démarche, notamment en intervenant lors de l'enquête publique puisque le projet nécessitait une modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme).]

Extraits des éléments issus de l'enquête sociale concernant le projet de sédentarisation des gens du voyage à St Varent 24/08/2016

« Le choix de St Varent:

Les arrêts à St Varent, sur un lieu sans confort mais assez grand pour y accueillir toutes les caravanes de la famille élargie, ont d'abord été des arrêts de périples. Mais au fur et à mesure des années, le coût du voyage ayant fortement augmenté, le groupe, qui ne se déplace plus beaucoup, a fait de St Varent un lieu de stationnement de plus en plus fréquent.

Pour des raisons administratives, la famille a élu domicile au CCAS de Bressuire, proche de la Vendée natale et du Maine et Loire où se trouvent certaines sépultures.

L'aire d'accueil de Bressuire étant souvent très occupée à la rentrée, le groupe familial, qui s'est agrandi des cellules familiales des enfants, a choisi, pour pouvoir être ensemble, d'établir son stationnement le plus long, à St Varent.

Depuis, différentes situations ont eu lieu : élection de domicile à St Varent, sédentarisation de plusieurs membres de la famille à St Varent, puis retour en caravane avec une élection de domicile.

Le terrain familial:

Les couples composant ce groupe familial ne voyagent plus que sur de très courtes périodes, pour raison familiale ou économique. Ils souhaitent pouvoir investir ce lieu qu'ils ont presque toujours connu, et en faire leur réel «port d'attache» reconnu par tous, au sein de la commune. Ils pourront ainsi, ne pas craindre de ne pas retrouver de place s'ils se déplacent et faire partie des habitants de cette commune, sans équivoque. »

Pour la 1ère fois dans le département il a été créé à Saint-Varent deux terrains familiaux. Notre combat pour que ces deux familles puissent rester sur cette commune a porté ses fruits grâce à l'écoute et l'action de la Communauté de Communes du Thouarsais.

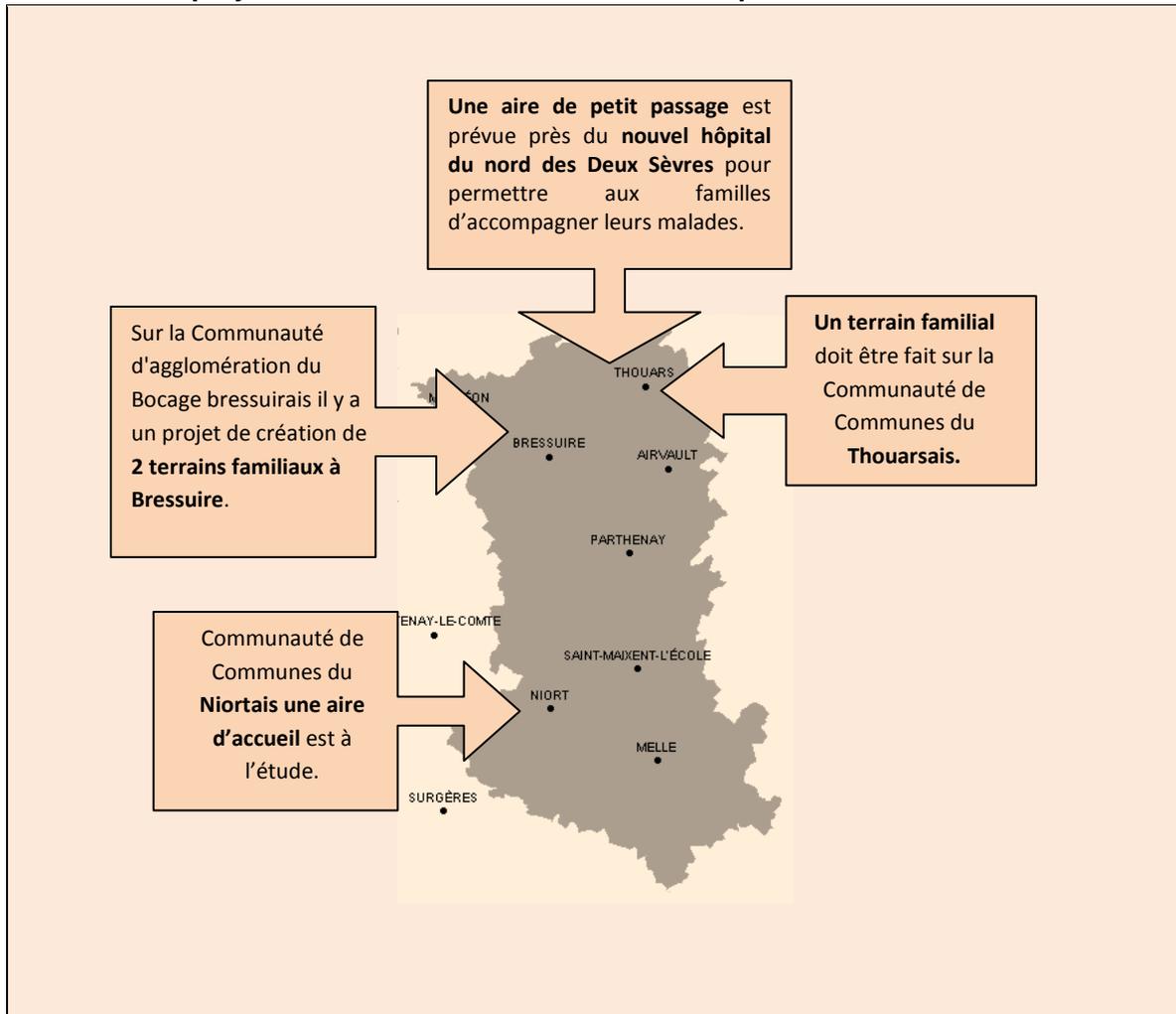


Dans le 79

Aire de grand passage de NIORT (Communauté d'Agglomération du Niortais)		Aire de grand passage de PARTHENAY (Communauté de communes de Parthenay-Gâtine)	
Aire d'accueil + aire de petit passage de BRESSUIRE (Communauté d'agglomération du Bocage bressuirais) :	Aire de petit passage d'ECHIRE ((Communauté d'Agglomération du Niortais)	Aire de petit passage de SECONDIGNY (Communauté de communes de Parthenay-Gâtine)	
Aire d'accueil d'AIFFRES (Communauté d'Agglomération du Niortais)	Aire d'accueil de CHAURAY (Communauté d'Agglomération du Niortais)	Aire d'accueil de LA CRECHE (Communauté de Communes Haut Val de Sèvre)	
Aires d'accueil de NIORT (Communauté d'Agglomération du Niortais) : sites de La Mineraie et de Noron	Aire d'accueil de THOUARS (Communauté de communes du Thouarsais)	Aire d'accueil de SAINT-MAIXENT-L'ECOLE (Communauté de communes Haut Val de Sèvre)	
	Aire d'accueil de Melle		
Aire d'accueil de MAULEON (Communauté d'agglomération du Bocage bressuirais)	Aire d'accueil de NUEIL-LES-AUBIERS (Communauté d'agglomération du Bocage bressuirais)	Aire d'accueil de PARTHENAY (Communauté de communes de Parthenay-Gâtine)	



D'autres projets ont été inscrits dans le schéma départemental 2018 – 2023 :



Une réflexion reste à engager sur l'ensemble du département sur les terrains familiaux et l'habitat adapté particulièrement dans le sud des Deux Sèvres.

→ **N'oubliez pas de régler votre adhésion 2018 !**

individuelle 5€, familiale 8€, association 15€

→ **Pour nous joindre : ADAGV79 – Siège social : Fédération des C.S.C.**

15 rue du Doignon, 79180 CHAURAY –

Tél : 06 81 96 48 96

Courriel : contact@adagv79

Site : <http://adagv79.fr/>



Le décret N° 2017-921 du 9 mai 2017 [MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE] met à jour la composition et au fonctionnement de la commission départementale consultative des gens du voyage en ce qui concerne les établissements publics de coopération intercommunale, la métropole de Lyon et la Corse. Il permet également de créer un comité permanent et des groupes de travail thématiques au sein des commissions...

Un comité permanent et des groupes de travail

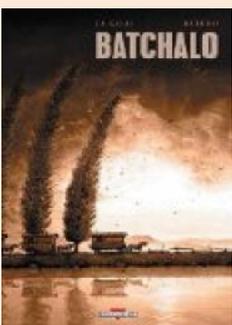
[In site <https://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr>]

« La principale innovation du décret réside toutefois dans la possibilité de créer, au sein de la commission consultative, "un comité permanent chargé d'animer, de coordonner et de suivre l'élaboration et la mise en œuvre des prescriptions du schéma" (schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, ndlr). Ce comité prépare aussi les réunions de la commission.

La commission peut également décider la création, en son sein, de groupes de travail thématiques, "qui peuvent porter sur un ou plusieurs domaines de compétence ou sur un territoire déterminé".

En termes de composition, le décret prévoit que le comité permanent et chaque groupe de travail comprennent au moins une personnalité représentative des gens du voyage et peuvent entendre des personnes qualifiées extérieures à la commission. »

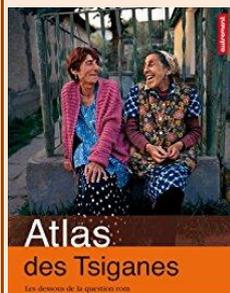
POUR ALLER UN PEU PLUS LOIN ...LE COIN LECTURES



BATCHALO

de Michaël Le Gall
et Arnaud Bétend

aux Ed. Delcourt



**Atlas des
tsiganes**

De Samuel
Delépine

Aux Ed : Autrement



EDERLEZI

De Velibor Colic

Aux Ed. Gallimard

Un roman graphique/BD qui nous transporte en 1939 en Europe de l'Est au cœur de l'enfer d'Auschwitz. Un clan tsigane victime de l'enlèvement de leurs enfants part à leur recherche et se retrouve dans les griffes de l'horreur des camps.

Roms, sintí, gitans, manouches, gens du voyage... plus de 90 cartes et infographies dans un ouvrage conçu pour mieux connaître les populations tsiganes et tordre le cou aux préjugés tant médiatiques que politiques.

« Améliorer notre connaissance sur les Tsiganes, c'est comprendre leur diversité, contre les idées reçues, contre le rejet. »

Ederlezi retrace l'histoire, à travers le XXe siècle, d'un fameux orchestre tsigane composé de musiciens hauts en couleurs et du meneur de l'orchestre, Azlan. Au cours de leur périple ils croisent la Grande Histoire, celle des camps d'extermination et celle plus proche de la guerre d'ex-Yougoslavie en 1993, Azlan renaissant toujours de ses cendres jusqu'à se retrouver dans la «Jungle» de Calais en 2009. Un roman riche où la musique tsigane porte les personnages et un texte vibrant.

Soirée concert à Melle Avec **ROMANO SWING** octobre 2017



Par Ruth Rousseau

Un temps fort pour tous

L'association ADAGV a choisi pour l'année 2017 de se manifester publiquement de façon plus modeste et discrète que les années précédentes par le biais d'une seule manifestation ; pour cela elle a sollicité la participation d'un groupe musical « Romano Swing » auquel elle avait déjà fait appel il y a quelques années dans le cadre de la Semaine de Sensibilisation. **Lors de ces manifestations, l'association, en essayant de toucher un public deux-sévrien plus étendu, centralise ses interventions dans une même commune ou communauté de communes différente de celle de l'année précédente.**

La communauté de communes de Melle ayant été sollicitée pour accueillir le concert programmé, elle a répondu favorablement à notre demande. Elle nous a proposé la date du 2 octobre et a mis à notre disposition la salle Jacques Prévert, vaste salle bénéficiant de sanitaires et d'une cuisine.

La publicité avait été faite dans les journaux locaux, sur l'aire d'accueil de Melle. Trop de concerts, de spectacles, de conférences ... ce même soir, ou bien un manque d'intérêt pour la musique tzigane et plus largement pour le mode de vie si différent des gens du voyage ? Il est difficile de trouver une explication à la très faible présence du public venu assister à un concert de qualité.

Trois générations sur scène !

Le groupe « Romano Swing » travaille et chante en famille, une famille représentée par trois générations. Le grand-père, fondateur de la troupe, donne le rythme aux plus jeunes. Une de ses petites-filles a apporté une touche de couleur rouge flamboyant en accompagnant les guitaristes de ses pas de danse leste. Durant toute la soirée, un de ses petits fils âgé de dix ans a rythmé chaque morceau de musique en martelant avec efficacité sur une batterie de fabrication artisanale : il a suscité notre admiration ! Le groupe a ouvert ses portes à un musicien rom.



Avant le concert, nous avons pris le temps pour un échange autour d'un repas préparé par des bénévoles. Des crêpes et des boissons ont été proposés au public après le concert. Une personne de la famille Reinhard stationnant actuellement à Benêt a proposé à la vente des

paniers de sa confection ; elle a de plus eu la joie de pouvoir chanter (hors concert) avec ses frères de la communauté du voyage .

Ce concert a été enrichissant par ses échanges mais l'association regrette que le public n'ait pas été au rendez-vous de ce moment privilégié.

